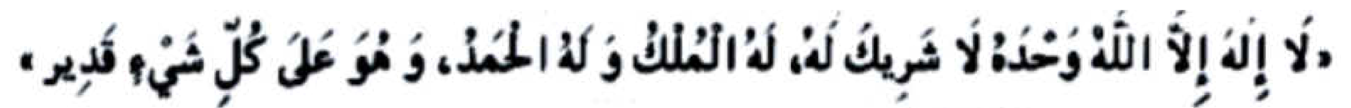


LE 8° JOUR DE DHOUL-HIJJA

- Avoir l'intention de faire son Hajj. Et ceci est le premier **PILIER[1]** du Hajj.
- Se mettre ou se remettre (pour celui qui l'avait quitté après sa 'Oumra) en état de Ihram
- Se rendre à Mina avant l'inclinaison du soleil (midi). Multiplier les Talbiya.
- Faire ses cinq prières, **chacune en son temps**, à Mina en les réduisant à deux unités de prières sauf pour le Fajr et pour le Maghreb

LE 9° JOUR DE DHOUL-HIJJA

- Après le lever du soleil, se rendre à Namira (c'est une montagne qui se trouve à la frontière du Haram). On y reste jusqu'avant que le soleil soit au Zénith.
- Aller à « Batn Ouadi 'Ourana » qui est à la frontière de 'Arafat sans être à l'intérieur de 'Arafat. Faire les prières de Dhor et 'Asr raccourcies et regroupées.
- Aller à 'Arafat, au bas de la colline « *el Rahma* » et invoquer Allah en **levant les mains** en s'orientant vers la Qibla, jusqu'au coucher du soleil. Tout en sachant que la meilleure des invocations, comme l'a dit le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) : ***« La meilleure chose que j'ai dit ainsi que les prophètes à 'Arafat est :***



[« Lâ ilâha illa Allâh wahdahou lâ charîka lahou,
lahoul Moulk wa lahoul Hamd wa houwa 'ala koulli chay-in Qadîr ».[2]

- Aller vers Mouzdalifa tranquillement. Multiplier les Talbiya. Dès l'arrivée à Mouzdalifa, prier le Maghreb en trois unités et le 'Icha en deux unités, regroupées à l'heure du 'Icha.
- Dormir à Mouzdalifa. Ceci est aussi l'un des **PILIERS** du Hajj.

LE 10° JOUR DE DHOUL-HIJJA

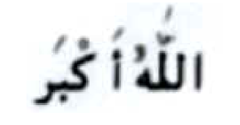
- Prière du Fajr à Mouzdalifa

- Se rendre à « Mach'aral Haram ». Invoquer Allah jusqu'à l'apparition franche des lumières de l'aube. sinon on peut rester à n'importe quelle place à Mouzdalifa.

- Retourner vers Mina **avant le lever du soleil**. Sur le chemin, ramasser sept cailloux pour lapider la « Jamra » (stèle) d'Al Akaba. Multiplier les Talbiya.

- Accélérer le pas à Mohassir. Multiplier la Talbiya à Mina. D'ailleurs la Talbiya doit être continuée jusqu'à la dernière pierre que l'on jette sur la stèle d'Al 'Aqaba.

- Lapider la stèle d'Al Akaba dès l'arrivée à Mina avec les sept cailloux ramassés sur la route en disant *:*



: *[« Allâhou Akbar »].*

Entre deux jets, on prononce la Talbiya jusqu'a la septième pierre. Ceci marque la fin de l'Ihram. le pèlerin peut se permettre tout ce qu'il lui était interdit par son Ihram sauf le fait de toucher les femmes.

- Sacrifice de l'offrande

- Couper les cheveux ou raser la tête, sachant que le rasage de la tête est plus méritoire.

- Retour à la Mecque où le pèlerin fera le « Tawaf al Ifadha » qui est l'un des **PILIERS** du Hajj. Il s'effectue comme le Tawaf de la 'Oumra (voir au chapitre des rites de la 'Oumra). Sauf que dans ce Tawaf, on n'accélère pas le pas et on ne laisse pas le pagne découvert sur le côté droit.

- Prier les deux unités de prières derrière la station d'Ibrahim

- Faire le parcours entre Safa et Marwa (Sa'i) qui comptera pour le Hajj. Ceci est l'un des **PILIERS** du Hajj. Sa pratique ne diffère pas de celle du Sa'i de la 'Oumra.

- Retour à Mina où le pèlerin passe la nuit.

LE 11° JOUR DE DHOUL-HIJJA

- Lapider les trois stèles après l'inclinaison du soleil. La lapidation doit être faite dans l'ordre : d'abord la lapidation de la première stèle qui est après la mosquée « Al Khaïf », puis la deuxième puis la troisième. A chaque fois, on jette sept cailloux successifs.

LE 12° JOUR DE DHOUL-HIJJA

- Lapidation comme celle faite la veille.

LE 13° JOUR DE DHOUL-HIJJA

- Lapidation comme celle faite la veille.

- Retour à la Mecque.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE HAJJ :

- Il faut savoir que la lapidation des 11° et 12° jours de Dhoul-hijja est une **obligation** du Hajj. Le fait de rester à Mina le 13° jour de Dhoul-hijja est **méritoire** ; mais pour celui qui reste ce 13° jour, alors la lapidation lui devient obligatoire. C'est pourquoi le pèlerin est libre de quitter Mina après la lapidation des 11°et 12° jours (**à condition de partir avant le Maghreb**).

- C'est lorsque le pèlerin s'apprête à partir qu'il doit faire le Tawaf d'adieu et qui conclut par les deux unités de prière derrière la Station d'Ibrahim.

Références :
« Manâsik al Hajj wal 'Oumra » de Cheikh el Albani (Qu'Allah lui fasse miséricorde)
« La vérification et l'éclaircissement sur des questions se rapportant au Hajj et à la 'Oumra » de Cheikh Ibn Baz (Qu'Allah lui fasse miséricorde)
« Irchadou Assari ila 'ibadati alBari » de Mouhammad Ibrahim Chaqrah
« el Wajiz » de 'Abdel 'Adhim ibn Badaoui
« La voie du musulman » de Aboubakr Djaber al Djazairi

Oummou Mou'adh

---

[1] Un pilier, par définition, est ce qui constitue la base. Donc tout pilier qui n'est pas respecté annulera le Hajj.
[2] Voir « Silsilatou Sahiha », Hadith n° 1503

...Les Innovations concernant Hajj, la Oumra...